

actu.fr

Fortes chaleurs à Caen : cette fois, la Ville essaie d'anticiper, avec de nouvelles mesures dans les écoles

Christophe Jacquet

6-7 minutes

De fortes chaleurs se déploient durant plusieurs jours à Caen. Critiquée pour son « impréparation », la mairie étend son dispositif de protection, en particulier dans les écoles.

Sur le même thème

[Calvados](#)

[Canicule](#)

[Ecoles](#)



Toutes les écoles de Caen (Calvados) ne disposent pas de cour ombragée ou végétalisée, comme ici à Victor-Lesage rive droite. Mais toutes seront équipées de brumisateurs, voire de climatiseurs, assure la Ville. ©Christophe Jacquet

Par [Christophe Jacquet](#) Publié le 21 juin 2026 à 16h51

Chat échaudé craint l'eau froide ? Cette fois, la mairie de **Caen** (Calvados) prend les devants. Une **nouvelle vague de forte chaleur** s'installe pour plusieurs jours. Dès ce dimanche 21 juin 2026, à midi, les cinq départements de Normandie ont basculé en vigilance orange pour la canicule. Pour une durée indéterminée. « **Selon les prévisions de Météo-France, le mercure pourrait atteindre jusqu'à 40°C** », rappelle la préfecture.

Alors que des nuits tropicales, à plus de 25°C, et des pics de chaleur à plus de 40°C, sont

annoncées dès ce lundi 22 juin dans, au moins, 35 départements placés, eux, en vigilance rouge, [845 écoles et collèges vont rester fermés](#) en France, avec parfois « un accueil minimal », d'après le ministère de l'Éducation nationale.

Un plan d'actions préparé pour la rentrée

La Normandie n'en est pas à cette extrémité. Mais l'**accueil des enfants va être adapté**, avec des mesures de précaution. Ce sera, notamment, le cas à [Caen](#). Fin mai, lors des précédentes fortes chaleurs, la majorité de centre-droit avait subi le feu nourri des critiques, venues du groupe d'opposition *Caen la ville nous rassemble* et de parents d'élèves. Dans une lettre, ils avaient **tancé la mairie pour son « impréparation à ces phénomènes extrêmes qui se multiplient »**. Pour eux, « les établissements » – petite enfance, écoles, accueil périscolaire – dont elle a la charge sont « pour certains, structurellement inadaptés aux fortes chaleurs », pour d'autres « pas équipés d'installations adéquates (stores, rideaux thermiques, zones d'ombre, matériels spécifiques, etc.) ».

En conseil municipal, vendredi 5 juin, les deux groupes d'opposition en avaient remis une couche. Excluant une mission d'information et d'évaluation, le maire Aristide Olivier avait avancé une autre solution : « J'ai demandé que nous puissions **avoir, pour le présenter à la rentrée, un dispositif d'actions immédiates** lorsque des alertes sont prononcées sur la ville pour les publics fragiles en crèche, en école, mais aussi les établissements accueillant des seniors. »

Des brumisateurs dans toutes les classes

L'urgence météo aidant, avant la fin de l'année scolaire, la mairie dégage son plan sans (plus) attendre. Dans un communiqué transmis vendredi 19 juin, elle liste **les mesures de protection** appliquées par ses services, en priorité pour « les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, les enfants et les personnes sans domicile ».

Dès ce lundi 22 juin, « toutes les écoles », la mairie l'assure, « disposeront de **brumisateurs rechargeables** : trois par classe ». Précision : ce sont « des modèles rechargeables au robinet, réutilisables dans la durée ». Des écoles « plus exposées » seront mieux dotées. « Dans les Algeco de [l'école des Vikings](#), **des climatiseurs** seront installés lundi matin. Une salle climatisée sera également mise en place dans les écoles Lesage, Bosnières et [Vieira da Silva](#), ainsi que des ventilateurs à Jean Guéhenno et Puits Picard. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Par contre, ailleurs, il faudra patienter pour obtenir des ventilateurs, équipements d'occultation et autres aménagements. « Les délais de livraison et d'installation restent à confirmer », se justifie la Ville.

Les n° où appeler en cas d'urgence, pour les seniors et les sans domicile fixe

Pour les personnes âgées, déclarées auprès du CCAS et suivies par ses services, la Ville de Caen réactive son "registre canicule". D'après elle, "il permet de garder le contact avec les personnes inscrites". Celles-ci sont "contactées par téléphone tout au long de l'épisode de chaleur". Comment faire ? "L'inscription est à réaliser par la personne elle-même ou un tiers sur le site de la Ville de Caen ou par téléphone auprès du CCAS au 02 31 15 38 57".

Pour les sans domicile fixe, un accès à l'eau au restaurant social, des lieux réaménagés à la Boussole sur la Presqu'île, des distributions de bouteilles d'eau et des maraudes renforcées avec la Croix-Rouge sont prévues.

En cas de détresse, la Ville rappelle les n° d'urgence à privilégier : le n° vert canicule au 0 800 06 66 66 et le SAMU au 15 (ou 112).

Dans les crèches et multi-accueils publics de Caen, les recommandations semblent plus basiques.

« Des actions d'aération des locaux lorsqu'il fait frais, de fermeture des volets lorsqu'il fait chaud, l'arrosage des cours, l'utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, l'adaptation des tenues enfants, des activités et des sorties extérieures (le matin, selon la météo, dans des espaces ombragés) seront mises en place. »

Les parcs et jardins ouverts jusqu'à 22h30

Tout en ressortant [sa carte des îlots de fraîcheur et des points d'eau](#), la Ville étend enfin l'ouverture des parcs et jardins « jusqu'à 22h30 tous les soirs » de cet « épisode de canicule ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).